

# Porte de Champerret

tarifs au 30/03/2025

## HORAIRES

		
15 mn	1,15 €	0,40 €
1h	4,50 €	1,55 €
3h	13,50 €	4,65 €
heure supp.	4,50 €	1,55 €
De 9h à 24h	40,50 €	13,95 €
Indemnité forfaitaire <sup>(1)</sup>	40,50 €	13,95 €

## ABONNEMENTS

PLACE LIBRE			 Pass 2RM (3)		 3m	 (4)(5)  (4)
Mensuel	165,00 €	57,00 €	70,00 €		82,00 €	115,00 €
Trimestriel	462,00 €	161,00 €	199,00 €	Nous consulter	231,00 €	323,00 €
Annuel	1650,00 €	577,00 €	770,00 €		825,00 €	1155,00 €
Annuel <sup>(2)</sup> prélevé mensuellement	151,00 €	52,00 €	-		75,00 €	105,00 €

### PLACE LIBRE RÉSIDENTS

		
Mensuel	120,00 €	42,00 €
Trimestriel	336,00 €	117,00 €
Annuel	1200,00 €	420,00 €
Annuel <sup>(2)</sup> prélevé mensuellement	110,00 €	39,00 €

### PLACE RÉSERVÉE

		
Mensuel	206,00 €	82,00 €
Trimestriel	577,00 €	231,00 €
Annuel	2062,00 €	825,00 €
Annuel <sup>(2)</sup> prélevé mensuellement	189,00 €	75,00 €

### FORFAIT PARC RELAIS <sup>(7)</sup>



75,00 €

## VÉLO

Mensuel	10,00 €
Trimestriel	25,00 €
Annuel	75,00 €

## VÉLO CARGO (HORS RECHARGE ÉLECTRIQUE)

Mensuel	20,00 €
Trimestriel	50,00 €
Annuel	150,00 €

Tarifs TTC au 30/03/2025 sous réserve de disponibilité. Toute période commencée est due intégralement. \* Tarifs applicables sur présentation au local d'accueil du parking de la carte mobilité inclusion (CMI) mention «stationnement», ou carte européenne de stationnement pour personnes handicapées et de votre ticket de stationnement. <sup>(1)</sup> Tout usager stationnant un véhicule en contravention avec le règlement intérieur (stationnement sur un emplacement non autorisé, sur l'emplacement d'un tiers, sur deux emplacements etc...) ou ne pouvant justifier de son titre de stationnement (ticket perdu, badge) est redevable d'une indemnité forfaitaire d'occupation sans droit, au tarif indiqué, pour toute période indivisible de 24h à compter de la constatation des faits. <sup>(2)</sup> Prix par mois, prélèvement automatique. <sup>(3)</sup> Voir liste des parcs éligibles sur [www.paris.fr](http://www.paris.fr) <sup>(4)</sup> Ce tarif évoluera annuellement pour atteindre progressivement le tarif « voiture place libre » applicable : En 2025 =70% de ce tarif, 2026 =75 %, 2027 =85 %, 2028 = 90 %, 2029 = 95 % et 2030 = 100 %. <sup>(5)</sup> Hors recharge électrique. <sup>(7)</sup> Le bénéfice de cet abonnement est conditionné au respect des restrictions d'accès (1 entrée et 1 sortie par jour dans le parking, entre 5h30 et 23h59) et du nombre de places disponibles au regard du contingent de places dédié à cet abonnement.

Toutes nos coordonnées, parkings et tarifs sur [www.saemes.fr](http://www.saemes.fr)